

Procès-verbal – 31^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Exercice 2021
14 Janvier 2022

La 31^{ème} Assemblée Générale du C.D.C.O 47 s'est tenue le Vendredi 14 Janvier 2022, en visio-conférence compte tenu de la situation sanitaire, via le logiciel ZOOM.

L'assemblée est présidée par Stéphane Rodriguez (le président Eric Lorenzatti est présent en visio mais n'a pas la possibilité d'intervenir). Elodie Chassot est désignée secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence informatique, pour indiquer les représentants des clubs présents.

Sont présents : 29 représentants sur 29 détenant 83 voix sur 83. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Présents :

Comité Directeur (4/5) : Cathy LETTERON, Eric LORENZATTI, Elodie CHASSOT, Stéphane RODRIGUEZ

Absent excusé : Loane MOREAU

Représentants des clubs (29/29) :

VASCO (6/6) : Jean Marc FRECCHIAMI, Cathy PERROT, Hervé LETTERON, Pascal FILLON, Malia CHEVOLOT, Christine LABRUNIE

PSNO (6/6) : Nathalie MONESTES, Delphine RODRIGUEZ, François MONESTES, Jenny GUILBAUD, Maëva DESMOULINS

ASCOPA (2/2) : Olivier GARROS, André LORTOLARY

NORD (15/15) : JORDAN-PERIN Nathalie, LE BIAVANT Laetitia, JOURDANA Serge, RIBO Frédérique, COCCHIO Lionel, JOURDANA Clément, LE BIAVANT Mickaël, SCHIAVO Christelle, LE LOCH Wilfried, LAPORTE Harmonie, BLANCH CARBALLO Anna, COCCHIO-JOURNET Céline, SCHIAVO Régis, GASTON Guillaume, SEGAS Marie

Vérificateurs aux comptes : Bernard MERLET et Olivier GARROS

Le choix du vote à main levée, pour les différents bilans et projets, est adopté à l'unanimité pour le déroulement de l'AG.

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du secrétaire général
- Rapport financier du trésorier (compte de résultat et bilan)
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote d'approbation de l'exercice 2021
- Election au comité directeur
- Projets 2022
- Budget prévisionnel 2022
- Vote du projet 2022
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Désignation de la commission de surveillance des votes
- Élection des représentants du CDCO auprès de la Ligue

L'Assemblée Générale est ouverte à 21h

RAPPORT MORAL (lecture faite par le vice-président au nom du président)

Le président tient à présenter ses excuses pour son absence à cette Assemblée Générale. Malheureusement, des obligations professionnelles le contraignent à rentrer tardivement.

Le président souhaite, tout d'abord, une bonne année à l'ensemble des licenciés. Il souligne la résilience extraordinaire et l'imagination exceptionnelle permettant, à tous, d'attirer de nouveaux licenciés dans cette grande famille qu'est la course d'orientation lot-et-garonnaise et ce malgré la situation actuelle. Il rappelle que l'objectif du CDCO reste et restera toujours d'accompagner à la fois nos clubs dans leur développement (à travers la prise en charge de matériel notamment) et nos jeunes dans leurs progressions (par l'organisation de stage notamment).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La secrétaire commente le rapport d'activités.

Le CDCO47 a pu compter sur les soutiens du conseil départemental, de l'ANS et du la DRAJES, notamment dans l'attribution de subventions permettant la réalisation des projets.

Les chiffres montrent une belle augmentation des effectifs sur l'ensemble des clubs, correspondant à 25% de licenciés en plus. Les effectifs jeunes sont toujours importants avec 40% des effectifs ainsi que les féminines avec 45%.

Ce début d'année a été marquée à nouveau par la crise sanitaire, les organisations prévues n'ont pas pu être organisées. Notons, toutefois, l'organisation par le club NORD du passage des balises de couleur fin mai.

Les formations destinées aux bénévoles n'ont également pas toutes pu être maintenues.

L'aide financière, comité et ANS, a permis la formation des jeunes du département :

- par l'achat de matériel pour les écoles de CO
- par l'organisation d'un stage jeune, ouvert à tous les jeunes des écoles de CO du département de 10 à 18ans en phase de perfectionnement des apprentissages. Ce stage, à Saint Pierre de Clairac, a réuni 22 jeunes des clubs PSNO et VASCO.
- par une aide destinée aux déplacements sur des épreuves nationales d'un jeune du PSNO
- par une aide au titre de championne de France de nuit obtenu par Fanny Delahaye du club NORD.
- par le soutien de deux jeunes du club NORD dans leur participation au stage de détection du groupe Ligue. Les deux jeunes ont été par la suite sélectionnés pour intégrer le groupe performance Nouvelle Aquitaine.

Un important travail de cartographie a été réalisé encore cette année sur l'ensemble du territoire. Un financement croisé, ANS, FDVA et CDCO, a permis de réaliser, en priorité, les cartes de proximité comme défini sur le projet de l'olympiade et l'agrandissement de la carte de compétition de Saint Pierre de Clairac.

Le Comité poursuit sa volonté d'être autonome sur les organisations se déroulant sur son territoire via son matériel. Dans ce cadre, le comité s'est équipé en logiciel de cartographie et a investi dans des cadenas-câble pour l'organisation de sprint en ville.

De très bons résultats sont également à noter avec deux titres de champion(e)s de France de Nuit, des titres de champion(e)s de ligue en sprint et en longue distance et 20 orienteurs classés dans les 20 premiers du classement national.

Notons également que Fanny Delahaye (club NORD) a intégré le groupe France moins de 18ans.

BILAN FINANCIER

Les charges s'élèvent à 5384,10€.

L'essentiel des dépenses correspond à 1 postes :

- L'aménagement du territoires - cartographies : 44% des dépenses
- L'achat de matériels – licences Ocad : 22% des dépenses
- Les formations des jeunes coureurs : 33% des dépenses
- Les frais divers (affiliations, fournitures administratives...) : 1% des dépenses

Les produits s'élèvent à 4862,40€

Les recettes proviennent principalement :

- De la subvention ANS
- De la subvention du conseil départemental
- De la subvention exceptionnelle FDVA (Fonds de développement de la vie associative)
- De la cotisation des clubs
- De nos fonds propres

Le compte de résultat montre un déficit d'exploitation de 521,70€ qui s'explique par l'activité du CD et la réalisation de l'ensemble des actions prévues obligeant l'utilisation de nos fonds propres. L'actif financier, une fois soldé les comptes de tiers, est à ce jour de 8312,36€.

Rapport des vérificateurs aux comptes : le quitus est donné à la trésorière.

QUESTIONS DIVERSES BILAN 2021

Lionel COCCHIO (NORD) :

- Concernant le stage départemental, il indique que 2 jeunes du club, Paul et Fanny, n'étaient pas disponibles car présents sur les détectations France au Larzac.
- Il demande pourquoi une aide a été attribuée au jeune du PSNO qui a participé au championnat de France de Sprint et pas pour les jeunes du NORD.
-> Réponse de la secrétaire : *il s'agit d'une aide au déplacement prévue dans la subvention ANS pour les jeunes. Le club NORD ayant eu également une subvention ANS pour le même motif, le CDCO ne peut donc pas subventionner une action déjà prise en compte par l'ANS club.*
- Il demande pourquoi une aide a été attribuée pour le résultat du titre de championne de France de Fanny Delahaye (D14) et pas pour le titre de Claude Parizotto (H60)
-> Réponse de la secrétaire : *les subventions, ANS et Conseil départemental, dans le cadre des résultats sportifs, sont destinées aux jeunes. C'est dans ce contexte que le comité directeur a attribué une aide exceptionnelle à Fanny DELAHAYE.*

Nathalie Jordan Perrin (NORD) :

- Elle demande la différence de charges entre les 1600€ du compte de résultat et les 1400€ indiqués dans le CR du comité directeur de décembre concernant l'aide aux jeunes.
-> Réponse de la secrétaire : *les 1400€ indiqués prenaient en compte une dépense prévisionnelle d'achat de matériel pour les écoles de CO de 700€. C'est finalement 900€ qui ont été réalisés sur cette fin 2021.*
-> La trésorière précise que cette dépense concerne l'achat de boussoles, doigts électroniques, valises de transport, balises pinces.

VOTES DES BILANS

Le rapport d'activités et le bilan financier sont soumis au vote.

- Nombre de voix possibles : 83 Nombre de voix exprimées : 83
- Rapport d'activités 2021 : adopté à l'unanimité
 - Bilan financier 2021 : adopté à l'unanimité

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR : Pas de candidat

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Sont élus à l'unanimité : Bernard MERLET et Olivier GARROS

ÉLECTION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES VOTES

Il est demandé de désigner 1 personne par club lors de leur AG 2024 en prévision de l'AG électorale du CDCO47

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CDCO 47 À L'ASSEMBLEE GENERALE LNACO

Sont élus à l'unanimité : Jean-Marc Frecchiami, Eric Perrot et André Lortolary

Lors de la réception du dossier AG de la LNACO, la secrétaire regroupera les questions des clubs et les transmettra aux représentants.

PROJET D'ACTIVITÉS 2022

La secrétaire présente les grandes lignes du projet d'activités 2022 :

1. DÉVELOPPEMENT

- Aménagement du territoire - réalisations cartographiques

La philosophie reste celle définie pour l'olympiade précédente

Projets : Soutien du club VASCO pour la création d'un ESO sur le site de Rogé

Révision et agrandissement de la carte de Monflanquin (stade), support de la course départementale du 18/09/2022

Réalisation de cartes suivant les demandes en cours de saison

Entretien de l'ESO de Passeligne

- Matériel

Le CD souhaite continuer son investissement dans le matériel afin d'être autonome sur l'organisation d'évènements.

2. FORMATION

- Formations Régionales et Nationales

Le comité continue d'assurer la prise en charge de ces diverses formations pour inciter les licenciés à se former.

Rappel : Pour le remboursement des frais de déplacement, la participation kilométrique du CDCO est calculée à partir du siège du club dans le cas où le licencié est domicilié hors du département.

- Formation des jeunes

*Continuité des projets avec toujours la priorité des aides ciblées sur les événements ou stages suivants :

- Passage des balises de couleur / Challenge des écoles de CO zone Sud-Ouest

- Réseau de Développement des Espoirs (RDE)

- Participation aux épreuves nationales et championnats de France exceptionnellement

*Création d'évènements départementaux pour réunir les jeunes lors d'entraînements communs.

* Soutien aux jeunes sélectionnés en groupe Ligue (GPNA)

3. ANIMATIONS

Continuité de l'engagement du Comité Départemental sur les principales animations du département.

4. COMMUNICATION

Le site internet (<http://www.lot-et-garonne.fforientation.fr/>) doit rester un outil de communication essentiel pour le comité. Il est actuellement mis à jour par Hervé Letteron. N'hésitez pas à nous envoyer des articles et particulièrement lorsque vous avez des podiums sur des événements nationaux, à l'adresse suivante : herve.letteron@gmail.com

5. ORGANISATIONS

- Les compétitions

Soutien matériel aux organisations clubs en investissant dans l'achat du matériel

- Championnat Départemental Pédestre : aura lieu le 10/09 : Régionale LD - CAPTIEUX (33)

(suite au vote 48 voix pour, 9 abstentions, 26 pour le 26/06)

6. COTISATION DES CLUBS AU DÉPARTEMENT

Poursuite du calcul de la cotisation au prorata du nombre de licenciés au 31/08 : 2€/licencié

7. FRAIS DE DÉPLACEMENT

Proposition de maintien du tarif de remboursement fixé à 0,20 € / Km.

BUDGET PRÉVISIONNEL (document en annexe du dossier AG)

Il s'élève à 10990€ :

Au niveau des charges : les principaux postes sont reconduits avec les aides pour l'aménagement du territoire - réalisations cartographiques et la formation des jeunes coureurs d'orientation.

Ces 2 éléments, indispensables pour la dynamique de développement sur notre département, restent une priorité pour le Comité départemental.

Au niveau des produits : Ils proviennent principalement des subventions des collectivités territoriales, Agence Nationale du Sport et de la cotisation des clubs.

VOTES DES PROJETS

Les projets d'activités et financier sont soumis au vote.

Nombre de voix possibles : 83 Nombre de voix exprimées : 83

- Projets d'activités 2022 : adopté à l'unanimité
- Budget Prévisionnel 2022 : adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Bernard Merlet (ASCOPA) :

- Il demande l'état de l'ESO de Montayral.
-> Réponse de la responsable commission cartographie : *l'ESO de Montayral est bien fonctionnel mais aucun contrat d'entretien n'est actuellement en place.*
- Il indique qu'un effort peut être fait pour que le bénévolat soit mieux valorisé dans les documents financiers.
Il propose d'envoyer un document à la trésorière

Wilfried Le Loch (NORD) :

- Il indique que le championnat de France UNSS de CO 2023 aura lieu dans le département.

Stéphane Rodriguez (PSNO) :

- Il informe que le RDE aura lieu le 29 et 30 janvier autour de Saint Pierre de Clairac.

Proposition d'accueil de l'AG du CDCO pour l'exercice 2022 : le club PSNO accepte de recevoir l'AG le vendredi 13 janvier 2023.

Le président prend la parole pour remercier les représentants de leur présence en visio et souhaite à tous une saison sportive dense et fructueuse.

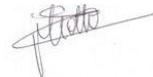
Clôture de l'AG à 22h.

Le Président de séance,



Éric Lorenzatti

La Secrétaire de séance,



Elodie Chassot